

Mardi 26 août 2025 à 11h40

Commune de BONNET - Lapeyre Michel
Parcelle A 377.

Je souhaite que le réperage "changement de destination" soit porté sur l'ancienne étiquette sachant que le point actuel est sur l'ancienne maison que je compte normalement réhabilitée.
Merci par avance

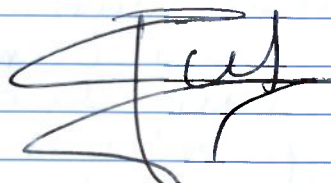
M. Lapeyre

Mardi 26 août 2025 à 12h05

Commune d'Orthez -

Nous souhaitons que votre parcelle ZB19, soit par moitié constructible côté chemin de Laslannes pour quatre lots d'environ 2000m², du fait de sa proximité des maisons qui l'entourent et son positionnement proche du centre d'Orthez.

CEDRIC GONNARD



Mardi 26/08/2025 12h20 - Commune ORTHEZ
Jean-Jacques VALHALLÉ.

Ce jour je suis venu voir la commission d'enquête pour le passage de mon terrain en zone constructible car en 2003 il était en partie constructible
parcelle : Section D n° 433 coh 75a 50ca

Jean-Jacques Valhalla